

I – Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique

La fin du conflit contre la réforme des retraites

On ne lâche rien, tu parles ! Le 28 août 2023, les huit organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC, Solidaires, FSU) qui ont mené le conflit syndical et social contre la réforme des retraites tout au long du premier semestre 2023 ont publié un communiqué de presse. Il se termine par un appel à participer à une journée de mobilisations et de manifestations le vendredi 13 octobre 2023 contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme. Et il annonce que les huit organisations se réuniront de nouveau au mois de septembre pour la préparation de cette journée. Cette mobilisation s'inscrira dans le cadre européen, en effet, la Confédération Européenne des Syndicats (CES) prévoit deux dates de mobilisation, les 13 octobre et 13 décembre. Les explications données pour justifier cette journée de mobilisations sont toutes pertinentes, il n'en manque aucune, ou presque. Mais ceci confirme bien que, de fait, nous sommes en train de « tourner la page » du conflit « retraite ». Et pourtant, il n'y a guère, nous clamons qu'il n'en était pas question quand Macron, ou plutôt sa Première ministre, voulait bien recevoir les organisations syndicales, mais sur un tout autre thème que leur réforme des retraites, qui était considérée comme ayant été votée : il fallait donc passer à autre chose. Lors de ce qui s'est révélé être les dernières manifestations du cycle, nous clamons haut et fort que nous ne tournions pas la page, en scandant « on lâche rien ! ». De fait, la réforme est votée, les textes d'application sont progressivement publiés et la réforme s'applique depuis le 1^{er} septembre 2023. Ils ont

gagné, contre toutes les organisations syndicales, contre l'opinion publique. Et nous avons encore perdu.

De défaite en défaite, nous volons vers la victoire ! Dans son petit livre paru en février 2023 (« Prenons le pouvoir sur nos retraites »), Bernard Friot (le sociologue et économiste déjà connu pour ses travaux sur le salariat, la cotisation sociale, les retraites, etc., et l'animation de « Réseau Salariat ») rappelle qu'à compter de 1987 tous les gouvernements successifs ont, sous le nom de « réforme », engagé le fer contre les conquits sociaux de la retraite. Et il s'interroge doublement : pourquoi cette obstination de la classe dirigeante, et pourquoi les opposants sont-ils battus ? Friot explique que c'est en défendant la retraite comme « hors travail » et en posant les retraités comme « anciens travailleurs » que les opposants à la réforme perdent depuis les premières attaques de 1987. En revendiquant ainsi, nous nous mettons, selon Friot, sur le terrain des réformateurs. Il nous faudrait, au contraire, revendiquer l'extension du salaire de la libre activité que représente la retraite à tous les salariés, ce qui conduirait à la liberté au travail des travailleurs. Friot nous dit qu'il faut sortir de l'idéologie commune aux réformateurs et à leurs adversaires, à savoir l'idée que la retraite est la fin du travail : « *Non, la retraite n'est pas la fin du travail, c'est un levier formidable pour conquérir le pouvoir sur le travail. L'enjeu est de généraliser à tous les majeurs la situation des retraités, la réalisation d'activités socialement utiles sans être tributaires du marché du travail et donc des décisions arbitraires des prêteurs, des investisseurs et des employeurs sur ce qui doit être, ou non, du travail.* »

Pour gagner dans les conflits sociaux, Friot nous dit que ça commence par de bonnes revendications.

Difficile de croire que ceci serait suffisant, de croire que ce sont les justes causes qui triomphent. Un retour sur le passé, récent ou ancien, en France ou ailleurs, nous montre au contraire que le succès des luttes ne tient pas qu'à la justesse des revendications mises en avant. En 1789, ça a commencé par des revendications « alimentaires » (le peuple réclamant du pain), et ça a conduit à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et à la chute de la monarchie, ce qui est autre chose que le passage à une Sixième République. La revendication première était juste, sa satisfaction passait par une prise en compte des demandes du peuple, par de l'écoute et de la démocratie, par un autre partage des pouvoirs et des richesses, toutes choses que les privilégiés d'en face, très majoritairement, ne voulaient pas. Sauf que la détermination du peuple a été assez forte, et assez longtemps, pour faire reculer les autres, les autres qui ont eu peur, peur pour leurs biens et peur même pour leur personne, ce qui rend parfois les plus intraitables un peu plus raisonnables. En un mot, le rapport de forces avait fait que la peur avait changé de camp.

Il est vrai qu'aujourd'hui, globalement, les organisations syndicales ont du mal à porter ensemble des revendications « révolutionnaires ». L'explication est connue : dès lors qu'une organisation syndicale recherche à regrouper un nombre significatif de militantes et de militants, d'adhérentes et d'adhérents, dès lors, en un mot, qu'elle cherche à être une organisation « de masse », il est certain que, dans le nombre, un pourcentage plus important sera marqué par l'idéologie dominante. Ceci conduit plus ou moins à ce que les revendications syndicales soient le reflet en négatif des projets gouvernementaux qui portent les revendications du capital. Depuis que les gouvernements ont commencé à attaquer le compromis social de 1944/1945 et à détruire tout ce qui était contenu dans le programme du Conseil National de la Résistance, les syndicats, en gros, se sont principalement accrochés à l'existant, en repoussant toutes les réformes programmées par ceux d'en face, sans être jamais en mesure d'imposer dans le débat public un projet de réforme progressiste, s'inscrivant dans la continuité du CNR et l'améliorant, sachant que le programme du

CNR n'était, lui aussi, que le résultat d'un compromis avec le capital de l'époque.

Bernard Friot voudrait que les organisations syndicales revendiquent la généralisation de ce qu'est la retraite vue par lui, à savoir, une rémunération, liée pour chaque personne au salaire qu'elle avait quand elle était « salariée », et qui permet l'activité librement choisie par chaque personne « en retraite ». Ce serait revendiquer l'abolition de la subordination des salarié·e·s aux patrons, l'indépendance du travail par rapport au capital, c'est-à-dire l'appropriation du capital par les travailleuses et les travailleurs. Diantre ! Ça fait de sérieuses revendications. Revendications pour lesquelles il faudrait convaincre une majorité des victimes du système actuel pour espérer pouvoir gagner, et encore, rien ne serait certain : au printemps 2023, nous avons vu que nous avions gagné la bataille de l'opinion publique, que 75 % de la population rejetait la réforme du gouvernement, mais ceci n'a en rien freiné ce président et ce gouvernement.

Avant d'en arriver à ces revendications, nous avons certainement plein d'avancées idéologiques et culturelles à marquer, pour qu'autour de nous de plus en plus de personnes perçoivent que nous portons des revendications crédibles et atteignables. Plus qu'aujourd'hui, le mouvement syndical doit déjà se mettre en mesure de faire vivre des débats réels sur une autre vision du travail, de la place du travail dans la vie, sur les temps de travail, sur le partage des richesses entre le capital et le travail, et aussi entre les travailleuses et les travailleurs (entre hommes et femmes, entre actifs, chômeurs et retraités, etc.). Si nous acceptons encore des différences de salaires, nous pourrions débattre des critères sur lesquels reposent ces différences, en constatant que la hiérarchie actuelle est fortement critiquable (diplômes, formation, pénibilité, risques, responsabilité, utilité sociale, qualifications, ancienneté dans la carrière ou la profession, etc.), et nous pourrions, comme le préconise SUD Énergie, envisager une retraite identique pour toutes et tous, dès lors que toutes les personnes retraitées sont dans la même situation de « non-emploi ». Au cours du premier semestre, l'intersyndicale, et surtout la grande masse des opposantes et opposants concrets à la réforme (celles et ceux qui étaient en grève, celles et ceux qui étaient dans les manifestations), voulaient gagner la bataille de l'opinion publique, c'est bien, mais ça veut dire aussi qu'il faut savoir comment se fait « l'opinion publique », et en tirer la leçon de la bataille culturelle à mener en préalable.

L'unité des organisations syndicales a été un élément positif qui explique en grande partie l'ampleur du mouvement de protestation dans le pays, et sa durée, contre le projet du gouvernement ; pour autant, ceci a été loin d'être suffisant. Les appels de l'intersyndicale permettaient pourtant des initiatives dans les entreprises, les professions, les territoires, ainsi, le mot d'ordre de « mettre la France à l'arrêt » le 7 mars signifiait bien un appel à la grève générale, mais cet appel n'a pas été suffisant : nous n'avons pas vu d'impulsion et encore moins de débordement significatif. Ceci est en partie le résultat d'une politique patronale déjà ancienne de management, d'individualisation, de casse des collectifs de travail, de recul de la présence syndicale, d'absence de toute force syndicale dans un grand nombre de petites et moyennes entreprises. Une majorité de la population était contre cette réforme, mais, dans cette majorité, une majorité pensait aussi que Macron n'allait pas céder.

La dureté du gouvernement n'est pas une excuse : nous savons que de tels gouvernements ne vont pas développer le tapis rouge pour recevoir nos revendications, mais qu'ils vont tout faire pour les rejeter. Nous devons bien intégrer

L'inflation en 2022/2023

Les causes de l'inflation. Nous savons que l'inflation peut toujours avoir plusieurs causes, l'excès de monnaie en circulation et/ou l'excès de demande, et l'augmentation des coûts de production des biens et des services. Quand il y a trop de monnaie dans le circuit économique, la demande (la quantité de biens convoitée par tous les acheteurs) augmente plus rapidement que l'offre (la quantité de biens que peuvent proposer tous les vendeurs). Les produits deviennent plus rares et la compétition pour les obtenir va devenir plus forte, car il n'y en a pas pour tout le monde. Dans un marché de liberté des prix et de concurrence, les vendeurs vont donc en profiter pour augmenter les prix de vente. Quand il y a augmentation des coûts, c'est-à-dire augmentation de tout ce qui se retrouve dans le prix des biens et des services qui ont été produits (le coût des matières premières, de l'énergie, des transports, des stockages, des investissements, de l'énergie, des salaires, des profits et des marges, etc.), les entreprises, tout au long du cycle de production et de distribution,

que ces gouvernements n'ont que faire de l'opinion publique quand ils l'ont perdue, ils continuent d'affirmer que, leur réforme, c'est pour notre bien, et que nous le verrons bien, plus tard, quand nous aurons compris... Après les manipulations, les faux chiffres, les mensonges, il y a les provocations lors des manifestations et dans la rue, et aussi l'utilisation des « gardiens de la paix », le recours aux « forces de l'ordre », pour faire peur et faire mal, et réduire le nombre des prochains manifestants. Jusqu'à présent, nous avons été loin d'être à la hauteur des attaques menées par ceux d'en face et des stratégies mises en jeu pour nous enfermer. Et reste toujours l'espoir, né de l'histoire du mouvement ouvrier, qu'une loi « faite » peut être « dé-faite ». Pour ce faire, il faut gagner, au préalable, des batailles culturelles, il faut que les organisations syndicales soient capables d'apporter leurs propres réponses politiques quant au débouché des luttes, et particulièrement l'indépendance des économies par rapport aux détenteurs de capitaux. Chaque travailleur, chaque travailleuse a plus ou moins intégré que les détenteurs de capitaux ont toujours la possibilité de menacer de retirer leurs capitaux et d'aller voir ailleurs : c'est à cette menace qu'il faut répondre pour que la confiance s'installe quand un conflit social d'ampleur s'engage.

vont chercher à répercuter cette hausse de coût dans leur prix de vente.

Cette inflation de 2022/2023 résulte plus ou moins de ces différentes causes. Le redémarrage de l'économie après des mois de confinement planétaire et de mise à l'arrêt des chaînes de production a d'abord provoqué un choc de demande : il y avait beaucoup d'acheteurs pour des stocks limités, et une production qui ne pouvait pas suivre le rythme. Et la guerre en Ukraine a également fait flamber les prix du gaz et du pétrole. À cette occasion, nous avons pu redécouvrir l'aberration de la fixation des prix pour certaines énergies.

Par ailleurs, il est plus que probable que des spéculations ont été faites sur certains marchés, des raretés et des pénuries ont été organisées, qui ont permis à certains opérateurs d'augmenter leurs prix et leurs profits. Tout ceci s'inscrit bien entendu dans un contexte de liberté de fixation des prix par les « marchés », c'est-à-dire, le plus souvent, par quelques opérateurs dominants.

Mais cette inflation est aussi le résultat des rapports de forces économiques sur les marchés et de la capacité des acteurs à imposer leurs prix : salariés qui négocient leurs salaires, producteurs qui négocient avec la grande distribution, entreprises qui augmentent leurs prix, tout cela contribue à façonner l'inflation. En 2022/2023, dans aucun pays les salariés n'ont été en mesure d'exiger, et d'obtenir, une augmentation forte de leurs salaires, dans le contexte, général depuis plus de trente ans, de totale liberté de circulation des capitaux. C'est ce contexte qui permet aux détenteurs de capitaux de faire pression en même temps sur toutes les mains d'œuvre de tous les pays, en menaçant d'arrêter l'envoi de capitaux et l'arrêt des investissements.

Selon une étude rédigée par des économistes de la Banque Centrale Européenne (BCE), sur un an, entre le premier et le dernier trimestre 2022, les profits ont augmenté deux fois plus vite que les coûts du travail, que les salaires et les cotisations sociales (hausse de près de 10 % des profits et hausse de moins de 5 % des salaires). Dans l'agriculture, le commerce, le transport, les profits ont parfois augmenté 5 à 10 fois plus vite que les salaires. Dans le secteur manufacturier, les profits augmentent de plus de 15 % alors que les salaires baissent. En 2022, deux tiers de l'inflation sont liés à la hausse des marges. Ce que disent ces économistes de la BCE, qui ne sont certainement pas des gauchistes, c'est, qu'en gros, les grandes entreprises sont bel et bien des profiteurs de crise. Dans le même temps, le FMI a publié une étude le 26 juin 2023 où il reconnaît que « depuis 2022, la hausse des profits est responsable de 45 % de l'inflation ». Le 27 juin 2023, Christine Lagarde, présidente de la BCE, relevait que « les bénéfices ont contribué pour à peu près deux tiers à l'inflation intérieure en 2022 alors que, au cours des 20 dernières années, leur contribution moyenne comptait pour environ un tiers ».

L'inflation, un moyen supplémentaire pour un partage plus inégalitaire des richesses. Les résultats concrets de l'inflation, nous les constatons tous les jours, nous, c'est-à-dire toutes celles et tous ceux qui disposent d'un revenu fixe, comme

la plupart des salariés et salariées, des retraitées et retraités, des titulaires de minima sociaux, nous le constatons dans nos plus grandes difficultés quotidiennes à vivre. Pendant le même temps, nous voyons, ou nous devinons, l'abondance, le luxe et le gâchis qui sont le quotidien d'une minorité. Et tout ceci ne tombe pas du ciel, et ce n'est pas tomber dans le conspirationnisme que d'affirmer que c'est le résultat d'une somme de choix idéologiques et politiques : absence de contrôle des prix et des marges, totale liberté de circulation des capitaux sans limites ni contrôles, aides multiples aux entreprises sans contreparties et qui deviennent de fait des versements pour les dividendes des actionnaires payés par les impôts des autres contribuables qui ne fraudent pas, blocage des salaires par la pression d'un chômage organisé du fait d'une non réduction du temps de travail en lien avec l'amélioration des gains de productivité, etc. Comme dans d'autres domaines, le gouvernement amuse la galerie quand Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, fait des rodomontades aux principaux chefs d'entreprises, aux leaders des grandes surfaces, aux acteurs économiques et financiers, dans l'énergie, dans la banque, dans les transports terrestres et maritimes, etc., et, qu'à la fin ça se termine par des recommandations. Le gouvernement fait toujours confiance aux détenteurs de capitaux ; pour les autres, il y a la police, la justice, et, aux besoins, l'armée.

Il faut obtenir l'indexation automatique des salaires, des pensions et des minima sociaux sur les prix (il y a aujourd'hui indexation en Belgique, et il y avait indexation systématique en France dès 1952 (Pinay) ; elle a été supprimée lors du « tournant de la rigueur » de Delors, Mauroy et Mitterrand, en 1983).

Il faut rétablir un contrôle des marges et des prix (pendant des années, la CCRF était compétente pour ce genre de contrôles).

Il faut plus taxer les profits et les superprofits. Il faut une baisse du taux de TVA sur certains biens et services de première nécessité. Il faut un contrôle des aides publiques reçues par les entreprises, avec droit de regard des organisations syndicales.

Un gouvernement sous l'emprise des forces de police

Les exemples sont nombreux qui nous montrent combien les gouvernements utilisent les « forces de l'ordre » pour faire perdurer le dé-

sordre existant, les inégalités et l'accumulation des profits et des privilèges dans les mains d'une minorité. Il n'est pas nécessaire de remonter bien

loin, pour voir qu'en France comme sous toutes les latitudes, le recours aux forces de police va de pair avec une accentuation des inégalités. L'accélération des inégalités a fait un grand saut en 2017 avec l'arrivée de Macron. En octobre 2018, le mouvement des Gilets jaunes a été capable de faire bouger une partie de la population de façon assez radicale, ce qui a fait peur au pouvoir. Et nous avons constaté une accentuation des violences policières, des mutilations de manifestantes et de manifestants. Les forces de police ont été un rempart contre les incursions inopinées dans des bâtiments administratifs, dans des lieux publics, voire dans des ministères. Les violences policières ont été encore utilisées lors de manifestations syndicales pour dissuader une partie de la population d'y venir, et pour développer l'image de manifestants systématiquement présentés comme des casseurs. Plus récemment, tout au long du « mouvement contre la réforme des retraites », les services d'ordre des organisations syndicales ont pu éviter les infiltrations d'éléments étrangers dans leurs rangs et déjouer les instrumentalisation par la police. Malgré tout, certaines journées ont encore été des moments d'affrontements qui confirmaient que, en dernier argument pour persuader l'opinion publique du bien-fondé de sa réforme, le gouvernement ne disposait plus que de la matraque.

Plus récemment, le 27 juin 2023, Nahel M., un jeune de 17 ans, est mort, abattu au volant d'une voiture par un policier pour un refus d'obtempérer. Le soir même, la colère s'est emparée des jeunes de Nanterre, la ville où il habitait avec sa mère. La nuit suivante, la révolte a essaimé dans de nombreuses villes du pays et dans de nombreux quartiers d'Île-de-France. A éclaté une nouvelle fois une colère contre les violences policières qui paraissent de plus en plus structurelles, une colère contre le profilage racial et raciste, contre les humiliations verbales, contre les pratiques qui blessent, mutilent et tuent. De nouveau, le gouvernement a dénoncé les violences urbaines et Darmanin, le ministre de l'Intérieur, a roulé des mécaniques en annonçant la mobilisation de 40 000 forces de l'ordre à travers le pays. Malgré l'interdiction, plus de 2 000 personnes ont marché le 8 juillet à Paris en hommage aux victimes des violences policières.

Des manifestations et des émeutes se sont donc déroulées dans de nombreuses villes. Et ces manifestations ont donné lieu à de nouveaux affrontements entre manifestantes et manifestants et

forces de l'ordre. À Marseille, un jeune homme de 21 ans, Hedi, a été gravement blessé à coups de flash-ball. Suite à enquête, 4 policiers de la BAC de Marseille ont été mis en examen, dont un policier qui a été placé en détention provisoire. Suite à cette détention provisoire, son service de la BAC de Marseille a fait grève. Puis, d'autres policiers se sont joints au mouvement, à Marseille, à Toulon, à Nice, et à Toulouse, à Avignon, à Paris, un peu partout. En fait de « grève », laquelle est interdite aux policiers, les agents de police étaient aux « abonnés absents » : soit ils ne se déplaçaient que pour les urgences (en usant du « code 562 »), soit ils étaient en arrêt maladie. Le mouvement s'est étendu sur le territoire, attisé même par quelques syndicats spécifiques, qui ont fait pression sur les juges et réclamé l'absence de prison préventive pour un porteur d'uniforme, par principe. Pour le syndicat SGP-Force ouvrière, ce serait « *un traitement dégradant pour la fonction* ». Et ce qui caractérise ce mouvement d'insubordination, c'est qu'il a reçu l'appui de la hiérarchie : le directeur général de la police nationale (DGPN) Frédéric Veaux et le préfet de police de Paris, et ancien ministre, Laurent Nunez, clament qu'« *avant un éventuel procès, un policier n'a pas sa place en prison, même s'il a pu commettre des fautes ou des erreurs graves dans le cadre de son travail* ». C'est tout de même « énorme » : le numéro 1 de la police française dénonce une décision de justice, viole la Constitution et piétine le principe de séparation des pouvoirs.

En outre, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a tenu à rappeler « sa très grande confiance » dans le DGPN Frédéric Veaux. Ainsi, l'exécutif s'affiche à la remorque des manifestations policières qui sortent de plus en plus du cadre républicain. Macron se félicite d'avoir pu mobiliser 45 000 forces de sécurité pour « *rétablir l'ordre* ». Il pense faire acte d'autorité, en se plaçant de fait dans la main des policiers puisque sans eux son « ordre » n'existe pas. De plus en plus, le pouvoir ne peut refuser quoi que ce soit à ceux qui, depuis 2018, ont servi de bouclier, davantage à la politique de Macron qu'à la défense de l'ordre public républicain.

Nous voyons bien que la répression policière a permis au pouvoir exécutif de durer sans apporter de réponses en profondeur aux causes des révoltes, la transition climatique, l'injustice sociale, la crise du travail, les inégalités, les difficultés à vivre, les discriminations. À chaque fois, c'est la puissance des LBD et des grenades de

désencerclement qui a permis à Macron de surmonter les oppositions. Et ceux qui tiennent la matraque sentent bien que leur utilité politique est aujourd'hui très forte, que le « rapport de forces » avec le pouvoir politique leur est favorable. En plus des aspects matériels (création de 8 500 nouveaux postes, primes, etc.) ils visent à être débarrassés de la surveillance des juges, à devenir une

force autonome échappant au contrôle. Des exemples dans d'autres pays sont particulièrement inquiétants. Tout doucement, nous passons parfois à un « État policier » au sens où c'est l'appareil policier qui prend le pas sur l'appareil d'État. C'est la très vieille histoire des mercenaires qui finissent par se retourner contre ceux qui les paient pour combattre les « méchants ».

Pour terminer, quelques rappels de dates réaffirmées par le BN de Solidaires du 7 septembre :

- **Tour de France pour la santé à partir du 11 septembre** et durant tout l'automne sur l'ensemble du territoire, coorganisé par SUD Santé sociaux. Localement, les forces présentes (professionnels et citoyens) doivent relier leurs problèmes locaux concernant la santé avec le PLFSS. L'idée est une grande manifestation nationale à la fin de la campagne, elle est déjà soutenue par une cinquantaine d'organisations. Solidaires et FSU en font partie, la CGT se fait prier mais devrait s'y joindre.
- **Une grande marche nationale aura lieu le 23 septembre** dans un cadre très large suite au meurtre de Nahel, tué par un policier à bout portant le 27 juin 2023 à Nanterre, qui a mis de nouveau la lumière sur ce qui doit cesser : le racisme systémique, les violences policières, et les inégalités sociales que creuse la politique du gouvernement.
- **La plateforme logement (qui réunit syndicats et associations de locataires) mobilise dans toute la France le 30 septembre** pour la baisse des loyers et des charges et pour un logement décent, stable et abordable. Compte tenu des populations concernées et notamment les personnes réfugiées, premières victimes de cette politique du logement indigne, cette manifestation sera rejointe sur Paris par celle de l'UCIJ (Uni-es contre l'Immigration Jetable) contre la loi Darmanin.
- **Le vendredi 13 octobre 2023 contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme.** Ces sujets d'inflation, de blocage des salaires, sont partagés à l'échelle européenne. L'intersyndicale française autour des retraites, avec le mouvement syndical européen, est mobilisée pour la solidarité, la transition écologique juste et contre les politiques d'austérité. Elle appelle à se joindre à la journée européenne de mobilisations. Solidaires entend s'y inscrire, une deuxième intersyndicale se réunira prochainement pour le préciser (l'appel initial ne parle par exemple pas de grève...).